

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 28/12/2012

Délibération n° D-2012-632

**AIDE AUX ASSOCIATIONS - PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES
JARDINS SOLIDAIRES DU QUAI DE BELLE-ÎLE**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAU, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Pôle Vie de la Cité

**AIDE AUX ASSOCIATIONS - PARTENARIAT POUR
LE DÉVELOPPEMENT DES JARDINS SOLIDAIRES
DU QUAI DE BELLE-ÎLE**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Alors que les conventions triennales d'objectifs et d'occupation du domaine public entre la Ville et l'association Vent d'Ouest prennent fin en décembre 2012, les actions menées depuis 3 ans pour le développement des jardins solidaires rendent opportune leur reconduction.

En effet, les objectifs fixés à l'association ont largement été atteints :

1- Développer l'offre de jardins familiaux à Niort pour tous les publics avec une production biologique en cahier des charges « AB », l'agriculture biologique est un objectif à 3 ans sur le jardin actuellement cultivé et un objectif immédiat pour la culture de la friche qui offre toutes les conditions nécessaires à une telle production (sous réserve d'absence de pollutions avérées) :

les pratiques culturales ont été réorientées dans ce sens et diversifiées dans un but d'expérimentation pédagogique : culture sur BRF (bois raméal fragmenté), paillis, en bac etc.

2- Assurer une complémentarité entre les types de jardins familiaux sur la Ville et plus particulièrement le long de la Sèvre afin de favoriser la mixité sociale, de permettre à différents types de publics de se côtoyer autour du même intérêt : jardins loués aux particuliers propriétaires des maisons en bord de Sèvre, jardins mis à disposition de particuliers des cités avec la mobilisation des habitants, jardins dédiés aux personnes à profils spécifiques encadrées par des associations ou l'hôpital, partenariat avec la fondation MACIF pour les personnes handicapées.

Près de 500 personnes ont été « public d'un jour » à l'occasion d'évènement dans les jardins : formations, plantations, chantier de remontage de mur, « rendez-vous aux jardins »...

3- Limiter les zones en friche sans utilité sociale sur la Ville :

Mise en usage d'une 2nde parcelle, développement des jardins de particuliers par des personnes ayant participé aux jardins solidaires etc.

4- Permettre aux habitants en habitats collectifs de cultiver une parcelle, aux personnes en difficulté d'échanger du temps contre des produits, aux associations d'insertion d'utiliser le support végétal pour mobiliser les personnes en difficulté :

des habitants en collectifs (23 adultes, une cinquantaine d'enfants), des personnes isolément (112) ou accompagnées (une centaine), des associations (une vingtaine) engagées dans la solidarité ont été invités, accueillis, voire ont pris place dans la vie des jardins ;

5- Permettre aux enfants des écoles de Niort d'apprendre les bases de l'agriculture biologique et de bénéficier de différentes actions d'éducation à l'environnement grâce aux jardins :

sur les 3 années passées, selon la nature des projets d'écoles, trois ou quatre classes d'enfants de 5 écoles primaires ou maternelles -soit une douzaine de classes - ont pu pratiquer le jardinage ; 200 enfants des écoles, CLSH, lycéens, jeunes en formation ont été impliqués ;

6- S'appuyer sur les jardins familiaux pour développer des activités pédagogiques et maraîchères favorisant la diversité biologique et les pratiques non polluantes : pratiques maraîchères biologiques, habillage de haies, délaissés « sauvages » favorisent la biodiversité végétale et animal ;

7- Distribuer les produits des jardins de manière solidaire et non commerciale par mise à disposition de la banque alimentaire, des épiceries sociales, des foyers d'accueil et restaurants d'insertion du Niortais :

ces partages de la production ont été réalisés, autant que les quantités produites le permettaient, pour les jardiniers eux-mêmes et les structures encadrantes ayant priorité sur le produit de leur travail personnel et collectif (épicerie sociale, CSC du Parc, foyer de La Colline, GEM, les 3 unités psychiatriques du Centre Hospitalier) ;

8- S'appuyer sur les jardins familiaux pour organiser des actions collectives de santé publique sur l'alimentation à l'attention des populations fragiles, avec une distribution des produits maraîchers issus

des jardins aux particuliers participant à l'action :
l'association Vent d'Ouest en relation avec les CSC du Clou-Bouchet et de La Tour Chabot a fait valoir les produits du jardin au cours d'ateliers-santé et par ailleurs à l'occasion d'apéritifs servis en restaurants ;

9- Dans un deuxième temps, s'appuyer éventuellement sur les jardins familiaux comme supports d'insertion professionnelle (et non plus seulement sociale) des demandeurs d'emplois en contrats d'insertion, à l'instar de l'expérience des Jardins de Cocagne :
le passage par les jardins a permis à 6 personnes d'engager un nouveau parcours d'insertion.

Aussi une deuxième convention triennale 2013 -2015 est proposée pour continuer cette action, avec trois objectifs supplémentaires :

- 1) contribuer au développement d'un réseau de jardins pluriels de quartiers,
- 2) s'inscrire dans une démarche d'insertion économique en liaison avec les structures spécialisées d'insertion par l'économie,
- 3) participer à la conception et la création d'une structure de production et de commercialisation - voire de transformation - des produits maraîchers.

Pour l'année 2013, il vous est proposé de maintenir une subvention de fonctionnement de 40 000 € Les crédits nécessaires sont ouverts au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention d'objectifs entre l'association Vent d'Ouest et la Ville de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 € pour l'année 2013.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL